



Perpignan, le vendredi 09 mai 2025

**Mme Hermeline MALHERBE**

Présidente du Conseil Départemental des Pyrénées – Orientales

Copie à :

**M.Jérémie LE FOILLER**

Directeur Général des Services

**Mme Delphine PORREYE**

Directrice Générale Adjointe Pôle des solidarités

**M.Thierry LOPEZ**

Directeur des Ressources Humaines

### **Objet : Préavis de grève jeudi 15 mai 2025 – Situation des Assistants Familiaux**

Madame la Présidente,

Le syndicat CGT du Conseil Départemental des PO dépose un **préavis de grève** le jeudi 15 mai 2025, pour tous les agents du Département des Pyrénées-Orientales.

En effet, suite à la rencontre du lundi 28 avril dernier, le Directeur Général des Services n'a pas pu apporter la garantie de la prise en compte des revendications des assistants familiaux (ASSFAM) pour améliorer les conditions d'accueil des enfants confiés au Département.

Face aux demandes légitimes des assistants familiaux venus en nombre ce jour-là, l'Administration n'a eu qu'un seul argument : celui du manque de budget.

Pourtant dans sa communication, le Département montre sa capacité d'action sur tout le territoire en mettant en avant une bonne santé financière.

Alors que des légendes urbaines subsistent au sein de la majorité départementale sur la rémunération des assistants familiaux, notamment celle laissant croire que ces agents touchent 1,5 SMICS par enfant, les assistants familiaux demandent seulement des moyens pour s'occuper d'enfants en grande souffrance.

Afin de montrer aux assistants familiaux la considération qu'ils méritent, afin de rendre leur métier attractif, il est important que des mesures soient prises. Les assistants familiaux demandent à être entendus.

Ils demandent notamment :

- **la revalorisation de l'indemnité d'entretien soit revalorisée à 20€/jour,**

- **la mise en place d'un week-end de repos mensuel,**

- l'application de la présomption d'innocence,

- une meilleure considération du service,

- une fiche de paye distincte des indemnités d'entretien,

- une meilleure organisation des services permettant aux ASSFAM de poser leurs jours de congés.

Le syndicat CGT-CD66 souhaite organiser vous rencontrer dans les plus brefs délais pour vous présenter la situation des ASFAM.

Veillez recevoir, Madame la Présidente, nos respectueuses salutations.

Pour le syndicat CGT du Conseil Départemental 66,

Le Secrétaire Général CGT-CD66

**Syndicat CGT- 32 rue Foch – 66000 PERPIGNAN – [cgt-cg@cd66.fr](mailto:cgt-cg@cd66.fr)**

Permanences du Lundi au Vendredi de 09h15 à 17h15.